



ENSEIGNEMENT AGRICOLE

Brevet de technicien supérieur agricole BTSA

Une formation post-bac professionnalisante de **2 ans** proposée
par des établissements publics ou privés répartis sur tout le territoire.



Une offre de formation riche

Production

- * BTSA Agronomie et cultures durables
- * BTSA Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole (ACS'AGRI) qui se décline suivant le territoire en 2 options : transformation agricole dans les territoires métropolitains ou transformation agricole dans les territoires ultramarins
- * BTSA Aquaculture
- * BTSA Métiers de l'élevage : développement, production, conseil
- * BTSA Métiers du végétal : alimentation, ornement et environnement
- * BTSA Viticulture-œnologie

Service

- * BTSA Développement et animation des projets territoriaux

Équipement pour l'agriculture

- * BTSA Génie des équipements agricoles

Transformation

- * BTSA Analyses biologiques, biotechnologiques, agricoles et environnementales (ANABIOTEC)
- * BTSA Qualité, alimentation, innovation et maîtrise sanitaire (BioQUALIM) qui se décline en 2 options : aliments et processus technologiques, produits laitiers

Commerce

- * BTSA Technico-commercial qui se décline suivant les établissements en options professionnelles : biens et services pour l'agriculture, vins, bières et spiritueux, alimentation et boissons, produits de la filière forêt/bois, univers jardin et animaux de compagnie.

Aménagement

- * BTSA Aménagements paysagers
- * BTSA Gestion forestière
- * BTSA Gestion et maîtrise de l'eau
- * BTSA Gestion et protection de la nature



- **Une formation théorique et pratique** en lien avec le monde professionnel avec des enseignements professionnels, des enseignements généraux et des stages en entreprises.
- **Des mises en situation professionnelle** sur l'exploitation ou l'atelier technologique de l'établissement.
- **Des enseignants disponibles et pluridisciplinaires.**
- **Des établissements à taille humaine répartis sur tout le territoire** et animés d'une vie étudiante riche.



Des voies de formation diversifiées

- Formation initiale scolaire
- Formation initiale par apprentissage
- Formation continue
- Validation des acquis de l'expérience (VAE)

Poursuite d'études

- Préparer un second BTSA en 1 an, pour acquérir des compétences complémentaires.
- La moitié des titulaires d'un BTSA poursuivent des études, majoritairement en **licence professionnelle (1 an)**.
- De multiples opportunités existent également pour **intégrer une grande école**.

Je suis en 2^e année de BTSA*

Concours agro voie « BTSA et BTS »

Concours spécifique en 2^e année de BTSA, ou après le BTSA, avec admission en école nationale d'agronomie précédée d'une année de classe agro-véto post BTSA et BTS dans un lycée agricole

Écoles nationales d'ingénieur agronome

Concours véto voie « BTSA et BTS »

Concours spécifique en 2^e année de BTSA, avec admission en école nationale vétérinaire précédée d'une année de classe agro-véto post BTSA et BTS dans un lycée agricole

Écoles nationales vétérinaires

Concours paysage

Possibilité de préparer le concours au sein d'une classe préparatoire ATS paysage en 1 an

Écoles nationales supérieures de paysage

Concours agro voie « apprentissage »

Écoles nationales d'ingénieur agronome

*Plus d'informations sur les concours d'accès aux écoles nationales d'agronomie, vétérinaires et de paysage, notamment les spécialités de BTSA éligibles :

<http://concours-agro-veto.net> et <http://ecole-paysage.fr>

Les écoles privées d'ingénieurs relevant du ministère chargé de l'agriculture recrutent également à bac+2. Plus d'informations sur les passerelles existantes sur le site de chacune des écoles.

92%

de taux net d'emploi
3 ans après le diplôme

Près d'1/3

des diplômés formés par
la voie de l'apprentissage

Comment s'inscrire ?

- Les demandes d'inscription dans les classes préparant au diplôme de BTSA des établissements publics et privés de l'enseignement agricole, en formation initiale scolaire ou en apprentissage, se font chaque année sur la plateforme nationale :

<http://parcoursup.fr>